

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

APPEL A CANDIDATURES

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

TERRITOIRES PUBLICS mandataire agissant au nom et pour le compte de la commune de L'Hermitage
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 50726
35207 RENNES CEDEX 2
Tél. : 02.99.35.21.04 - Fax : 02.99.35.21.00

2. PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée restreinte avec possibilité de négociation en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3. OBJET DU MARCHÉ

Contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et l'extension de la mairie de la commune de l'Hermitage.

Il s'agit d'une mission complète de maîtrise d'œuvre demandant les compétences d'un architecte, de bureaux d'études tous corps d'état, les compétences diagnostic amiante, plomb et performance énergétique devront également être assurées.

Le contrat est décomposé en tranches comme suit :

- Tranche ferme : du DIAG à l'APS
- Tranche optionnelle n°1 : de l'APD à l'AOR uniquement pour les travaux de réhabilitation
- Tranche optionnelle n°2 : de l'APD à l'AOR uniquement pour les travaux d'extension

4. VARIANTE

La proposition de variante n'est pas autorisée.

5. LIEU D'EXECUTION

Mairie de L'Hermitage.

6. DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution est de 30 mois à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle de démarrage des prestations : décembre 2017

7. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera les candidats sur la base des critères suivants :

- Capacités techniques et professionnelles : Moyens humains et techniques généraux de la structure candidate
- Références : qualité et pertinence des références.
- Capacités économiques et financières : Chiffres d'affaires des trois dernières années dans le domaine concerné.

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera entre 3 et 5 candidats.

En cas de constitution de groupement le mandataire sera l'architecte, solidaire de chacun des membres du groupement.

Il est possible de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

CRITERES PONDERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Prix : 50 %

Offre technique : 50 %

9. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est dématérialisé et disponible sur le site suivant : <https://territoires.achatpublic.com>.

10. LIEU ET CONDITIONS DE REMISE DES PLIS

Les plis contenant la candidature seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme la Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège du TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

11. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Le 9 octobre 2017 à 16H00

12. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Auprès de Mme JOSEPH – email : jessie.joseph@territoires-rennes.fr - Tél. 02.99.35.21.04

13. PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : TA de Rennes – Hôtel de Bizien – 3 Contour de la Motte – 35044 Rennes

14. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le 21 septembre 2017